

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 30/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le onze juillet à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Sophie DUCCA, Valerie AZAN, Liliane BARGES et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE, Thibaut CHARLOT.

Absente excusée : Madame Jade BELLANGER

Convocation et affichage : 03/07/2026

Secrétaire de séance : Monsieur Thibaut CHARLOT

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 6

OBJET : INSTALLATION CHAUFFE-EAUX ELECTRIQUES LOGEMENTS PASSAVOUR

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la décision au dernier conseil municipal du 05 juin, d'installer des chauffe-eaux électriques dans les trois logements du Passavour et la demande d'un nouveau devis prenant en compte la modification de l'emplacement du chauffe-eau du gîte le Jabron.

Il présente le devis reçu.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve le devis de l'entreprise SD-PLOMBERIE pour un montant de 6910.00 €HT pour l'installation des chauffe-eaux électriques dans les trois logements du Passavour ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 13 juillet 2026

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire,
Thibaut CHARLOT

